

TRAVAUX BOISSISE LA BERTRAND :

POMPAGE DE L'EAU DE SEINE

1) La construction d'une unité de pompage de l'eau de Seine va être implantée à la sortie Ouest de Boissise la Bertrand, direction Ponthierry.

Une étude hydrogéologique, à l'aide de sondages en bord de Seine, va être engagée au mois d'Octobre, pendant 3 semaines. Pour ce faire la construction et la mise à l'eau d'un ponton flottant va être réalisé sur le parking en bas de la rue Pasteur. Une grue telle que celle-représentée sur la photo va être utilisée pour mettre le ponton/barge à l'eau.



En début du mois d'octobre des sondages vont être également réalisés sur la berge au niveau de la future station de pompage. Ils empièteront sur la route Départementale 39 et nécessiteront un alternat par feux tricolores.

Pourquoi une unité de pompage de l'eau de Seine ?

L'eau alimentant les châteaux d'eau est puisée dans la nappe de Champigny, et est dirigée dans la région melunaise. En regardant le diagramme, ci-après, représentant la variation de la hauteur d'eau de cette nappe on constate que les seuils « inquiétants » ont été dépassés dans les années 1990 à 2000, puis depuis 2005 à 2013. Il a donc été décidé de pomper l'eau de Seine pour pallier les déficits récurrent. Cette eau, une fois traitée sera en cas de besoin, mélangée avec celle de la nappe. Un avantage pour les utilisateurs sera que l'eau de nos robinets sera moins chargée en calcaire, augmentant ainsi la durée de vie de nos chauffe-eaux, lave-vaisselles et autres appareils ménagers.

2) La ville de Melun qui a confié à la société des eaux de Melun la construction de la station de pompage de l'eau de Seine va faire procéder à des essais de dispersion.

Ces essais de traçage permettront d'évaluer les temps de dispersion d'un polluant.

L'injection de fluorescéine, utilisée comme « traceur », se présente sous forme de poudre de couleur rouille qui devient vert fluo au contact de l'eau et ne présente aucune éco toxicité et est très largement utilisée dans ce type d'opération.

Les injections se feront au niveau de la station d'épuration de Boissettes, rive droite, et quelques mètres en amont du barrage, côté Boissise le Roi en rive gauche.

Le panache pourrait être aperçu jusqu'à Morsang sur Seine, suivant les conditions météorologiques.

Les prélèvements se feront à l'aide de barques suivant le panache de fluoresceine, et doivent s'effectués entre le 10 et le 14 octobre.

Marc LOUBET

